



# Vœux de la municipalité

Samedi 13 janvier 2018

Civilités,  
Mes Chers Amis,

La première chose qui me vient à l'esprit et que j'ai envie de vous dire tout de suite, c'est merci.

Merci à vous tous d'être là, dans cette toujours magnifique salle Cap Caval, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Merci à mes collègues des autres communes qui nous font l'honneur de s'être déplacés.

Merci à ceux qui y sont fidèles, merci à ceux qui y sont pour la première fois...

Et parmi eux, il y a bien-sûr les nouveaux habitants de Penmarc'h que nous tenons absolument à inviter pour cette cérémonie.

C'est, nous semble-il, la meilleure façon de les accueillir officiellement sur la commune, dans la mesure où c'est aussi pour eux l'occasion de nouer des contacts.

Je peux vous dire qu'en 2017, ils ont été 144 à venir prendre résidence à Penmarc'h. Je ne sais pas combien sont présents aujourd'hui, en tous les cas je tiens à les saluer chaleureusement et à leur souhaiter la bienvenue au nom de tous les Penmarc'hais.

Une fois n'est pas coutume, et transition aidant, cela m'amène tout de suite à évoquer notre démographie.

Comme vous avez pu le lire très récemment dans la presse, les statistiques arrêtées au 1<sup>er</sup> janvier 2015, laissent apparaître une légère baisse de notre population. Pour un maire, vous vous en doutez, ce n'est jamais très agréable d'avoir de tels chiffres, d'autant plus quand on a le sentiment d'une tendance inverse.

Comme je suis d'une nature optimiste, je me dis que ces chiffres qui viennent d'être publiés étaient basés sur le recensement d'avant 2015. Et que, comme vous le savez, en ce début d'année 2018, débute un nouveau recensement sur notre commune. J'ose espérer que le résultat qui ressortira de ce comptage viendra vérifier cette intuition positive qui me titille les méninges.

En effet, depuis ces deux dernières années, selon les chiffres fournis par notre service de l'état civil nous enregistrons ce que l'on appelle un solde migratoire positif. Pour être tout à fait honnête, ce solde positif est essentiellement dû à la progression des nouveaux arrivants. En 2015, ils étaient 50, ce qui me paraissait déjà encourageant. En 2016, le chiffre était déjà plus impressionnant puisqu'on en comptabilisait 114, soit plus du double. Et comme, je vous l'ai annoncé, en 2017 ce sont 144 soit 30 de plus. Ce qui pour le coup, nous fait vraiment plaisir.

Par contre, pour cette même année 2017, nous avons enregistré 116 décès contre 105 en 2016. De cela nous ne pouvons évidemment pas nous en réjouir.

Sur le plan des naissances, là, il y a un tout petit mieux. En effet, 28 petits penmarc'hais ont vu le jour en 2017 contre 26 en 2016. J'encourage d'ailleurs vivement les jeunes parents potentiels à conserver ce rythme de reproduction.

Pour rester sur le terrain des enfants, je vous informe que nous avons également célébré 9 parrainages civils.

Autre constat plutôt positif, c'est l'augmentation très nette du nombre de mariages sur 2017 par rapport à 2016. On est passé de 23 à 32 mariages, et je ne parle même pas de 2015 où nous n'en étions qu'à 18. En clair, on aime bien se marier à Penmarc'h. Et quelquefois, les prétendants viennent de très loin. On a eu, entre autres exemples, des gens qui sont venus de Pékin, c'est vous dire !

Je dois dire, sans aucune modestie et même avec fierté, que, comme moi, certains collègues élus ont pris goût à célébrer les mariages et que du coup, les cérémonies de mariage ne se limitent pas au seul formalisme de l'acte d'état civil.

Bien au contraire, nous nous attachons à ce que ce moment si important de la vie demeure à jamais dans la mémoire des mariés mais aussi dans celle de leurs invités à la cérémonie. Je ne vous cache pas que c'est du boulot, que nous y consacrons quelques heures de préparation, mais, je vous l'assure le résultat en vaut mille fois la peine.

Et puis, petite nouveauté, vous savez que depuis peu ce sont dans les mairies que sont conclus les PACS. Et bien, fin 2017, nous en avons déjà réalisé 3.

Voilà, mes Chers Amis, en propos liminaires, je tenais à porter à votre connaissance ces quelques données de l'activité de notre état civil auxquelles, je ne doute pas vous êtes particulièrement attachés, sachant qu'au demeurant elles sont importantes.

À cet instant, vous devez vous dire, « il est encore parti pour nous faire un long discours », ce en quoi vous n'avez pas tout à fait tort, car au moment où j'écrivais ces lignes, je me suis également fait la même réflexion.

Mais bon, en même temps, je me dis que cette cérémonie des vœux est avant tout un moment privilégié à partager avec vous, et ne serait-ce que par simple respect pour vous, je ne peux pas bâcler la chose. D'ailleurs, je ne saurais pas le faire. Alors, vous pouvez commencer à faire des mouvements de jambes histoire de prévenir déjà l'engourdissement de vos mollets.

Bon, je continue si vous le voulez bien. Et pour rester dans une certaine logique, je vais vous parler des chiffres de l'urbanisme, lesquels sont aussi révélateurs du dynamisme de la commune. Ce que je peux dire, c'est qu'à quelques unités près, on est sur la même tendance que l'an passé.

Le service Urbanisme a traité 802 dossiers, toutes demandes confondues, contre 795 en 2016. Ce qui est à retenir ce sont les 68 permis de construire qui ont été délivrés pour 48 logements, les 20 autres concernant des bâtiments à usage professionnel.

Et puis, bien-sûr, les 204 déclarations d'intention d'aliéner qui constituent le baromètre annuel des transactions foncières et immobilières sur la commune. D'ailleurs, à ce sujet, si vous avez l'occasion d'aller chez les notaires du coin, vous constaterez que sur Penmarc'h, il n'y a plus grand chose à la vente.

Et puis, vous l'avez sûrement remarqué, dès qu'un bien est mis en vente, il ne le reste pas très longtemps, sauf bien-sûr, à ce qu'il soit proposé à un prix beaucoup trop élevé.

Le programme d'aides à l'acquisition et la rénovation proposé par la Communauté de Communes y est aussi pour quelques choses, je tiens à le souligner.

En tous les cas, les notaires et les agents immobiliers le disent, Penmarc'h a le vent en poupe. Et, ça fait vraiment très plaisir de l'entendre. Ça fait d'autant plus plaisir quand on sait que parmi les acquéreurs, il y a pas mal de jeunes ménages avec des enfants.

Si j'ajoute à cela les deux programmes de construction de logements sociaux sur la commune. L'un de 8 logements déjà réalisés par Finistère Habitat sur Kéridy, dont les clés ont été remises aux heureux locataires en décembre dernier. Et l'autre, de 13 logements, qui sera lancé cette année par Aiguillon Construction à Saint Guénolé. Tout cela vient évidemment compléter l'offre de logements locatifs accessibles sur notre commune, et contribue aussi à l'attractivité de notre commune. J'en profite pour saluer les représentants des organismes HLM qui nous font l'honneur d'être présents aujourd'hui et avec qui nous entretenons de très bonnes relations.

Je ne peux pas parler d'urbanisme sans évoquer la révision de notre PLU, que nous avons engagée en 2017 et que nous espérons voir finaliser fin 2018 ou au plus tard début 2019.

C'est un document réglementaire et obligatoire, qui, au-delà de fixer des objectifs en matière de constructions, constitue une véritable vision stratégique et politique de l'aménagement et du développement de la commune pour les dix années à venir. Il est donc important que nos ambitions soient bien traduites dans les orientations que nous voulons inscrire dans ce document.

Cela suppose un chantier fastidieux qui se traduit par de très nombreuses réunions mais aussi par une nécessaire concertation avec la population.

Qu'il me soit permis ici de saluer l'énorme travail de la commission urbanisme présidée par Nathalie Poulard, assistée en cela par les services de la Mairie et de la Communauté de Communes.

Ah oui, j'allais oublier de vous dire que dans le même temps, la Communauté de Communes a engagé une réflexion pour la création future d'un PLU Intercommunal, ce qui vous l'imaginez, ajoute des réunions aux réunions.

Mais c'est un mal nécessaire pour pas que les choses nous échappent et faire, qu'à terme, chacun y trouve son compte.

La vie de nos écoles est, elle aussi, signe de la santé démographique de la commune. L'ouverture d'un poste sur Thomas Donnard à la rentrée dernière est venue acter la prise en compte de la nette augmentation des effectifs sur l'école de Saint Guénolé et répondre ainsi à la demande justifiée de la Municipalité et des parents d'élèves. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Même si les effectifs des deux autres écoles du bourg, Auguste Dupouy pour le public et Saint Joseph pour le privé, se sont un peu tassés, il n'en demeure pas moins qu'elles offrent toujours les capacités et la garantie d'un parfait accueil pour les élèves.

Ça aussi, c'est un élément d'attractivité pour Penmarc'h.

D'ailleurs, nous sommes très à l'écoute des demandes formulées par les conseils d'école et, de ce fait, nous continuons chaque année à apporter des améliorations dans chacune de nos écoles publiques qui sont, comme vous le savez, sous notre compétence communale.

Pour ne prendre que les plus significatives, nous avons refait les peintures des couloirs de la maternelle sur le groupe scolaire de Saint Guénolé et, sur Auguste Dupouy, nous avons refait les coursives extérieures.

Nous avons également acquis un fourgon aménagé et fonctionnel pour le transfert des repas à partir de notre restaurant scolaire.

Je dois ajouter que nous entretenons de très bonnes relations avec les responsables de l'école Saint Jo, et dire que nous nous faisons fort de respecter les engagements qui nous lient de par la loi en terme d'accompagnement sur le fonctionnement, car comme vous le savez, nous ne pouvons intervenir sur les investissements.

Je veux à cet instant saluer les enseignants, mais aussi les personnels communaux qui les accompagnent au quotidien pour le bien-être des enfants au sein des établissements.

En disant cela et à ce propos, un petit mot, tout de même, sur les rythmes scolaires, car je ne saurais passer sous silence ce sujet qui nous a quelque peu mobilisé ces derniers temps.

Il ne vous aura pas échappé dans le compte-rendu du dernier Conseil Municipal que dès la rentrée prochaine, les écoles publiques de la commune allaient passer à la semaine de 4 jours contre 4 jours ½ comme c'est le cas depuis quelques années.

C'est une décision qui fait suite au choix souhaité par les conseils d'école, et en cela je m'étais engagé, dans un esprit démocratique, à le suivre pour respecter l'orientation majoritaire exprimée par les instances représentatives.

Je tiens à le dire, le Conseil Municipal, sans remettre en cause le choix des instances scolaires, s'en est ému et a souhaité de façon unanime à réaffirmer la qualité de l'organisation actuelle qui, d'ailleurs a été reconnue au niveau départemental, qualité qui allie le professionnalisme du personnel communal et l'engagement du milieu associatif.

Il est évident que la nouvelle organisation qui sera mise en place à la prochaine rentrée aura des conséquences certaines sur nos emplois municipaux mais probablement aussi des incidences financières et d'organisation de garde d'enfants pour certaines familles.

Parlant de familles, je voudrais, sans transition, saluer les actions menées par le CCAS. Et, je mets volontairement le mot « actions » au pluriel.

Effectivement, contrairement à une idée reçue, le Centre Communal d'Action Sociale, ne se contente pas de donner des aides aux familles les plus en difficulté. Et chacun sait pourtant, combien cette solidarité est tout aussi importante que nécessaire.

Le CCAS, il faut le savoir, accompagne aussi les personnes dans nombre de démarches administratives, que ce soit pour les retraites, les droits des handicapés, ou encore les dossiers de surendettement pour ne prendre que ces exemples. Ça ne paraît pas comme ça, mais rien qu'en 2017, les services du CCAS ont dû répondre à près de 5 500 sollicitations. C'est vous dire, que ça ne chôme pas.

En plus, je ne vous l'apprends pas, le CCAS encadre tout au long de l'année, un certain nombre d'animations en direction des personnes âgées avec pour point d'orgue : le repas annuel des anciens qui est un véritable moment de convivialité et, pour lequel, les élus que nous sommes avons plaisir à participer et à donner de notre personne.

Vous noterez aussi, qu'en 2017, le CCAS a aménagé un logement d'accueil d'urgence dans l'appartement qui se situe au-dessus de la Poste de Penmarc'h, appartement qui était inoccupé depuis plusieurs années.

Ceci, évidemment, pour répondre temporairement aux situations d'urgence, dues aux violences conjugales, et oui malheureusement il y en a, mais aussi en cas de sinistres, comme un incendie par exemple.

Vous dire aussi, que le CCAS a eu la charge de finaliser le plan communal de sauvegarde. Il étudie actuellement la création de jardins partagés et, dès mai de cette année, il mettra en place un service de transport par minibus pour personnes âgées et handicapées.

Et oui, Chers Amis, contrairement aux travaux et aux aménagements, ces accompagnements aux familles et à la personne, ne sont pas suffisamment perceptibles par une trop grande partie de la population.

Et pourtant, vous l'aurez compris, ce volet essentiel de l'action municipale participe pleinement et utilement à ce que l'on appelle communément les services à la population. Ceci, quoiqu'on en pense, contribue aussi à l'attractivité de notre commune.

Parlant de services à la population, s'il y en a un qui était attendu, c'était bien la mise en place d'une police municipale. Eh bien, c'est désormais chose faite puisque Nicolas Clément, que nous avons recruté, est en poste depuis le 1<sup>er</sup> août dernier. Et pour qu'il puisse pleinement assurer ses fonctions, mais aussi pour qu'il soit parfaitement identifié, nous l'avons doté d'un véhicule de police. Je ne doute pas que l'avez tous bien repéré.

Ceci dit, nous avons toujours à faire à un certain nombre d'incivilités qui, non seulement relèvent d'un total irrespect de notre environnement, mais qui en plus pénalise l'image de notre commune.

Sans compter que cela a un coût pour chacun d'entre nous. Nous serons donc sans pitié pour ceux qui seront pris à ne pas vouloir ou à faire semblant de ne pas comprendre les règles du bien vivre ensemble.

Car, oui, mes Chers Amis, c'est bien de cela qu'il s'agit : « Bien vivre ensemble » sur Penmarc'h. Et c'est à cela que nous travaillons au quotidien et ce pourquoi nous y mettons toute notre énergie !

Nous devons autant collectivement qu'individuellement contribuer à la bonne image de notre commune. Il y a derrière cela des enjeux incontestables de développement sous toutes ses formes. Et qui dit développement, dit avenir.

Et c'est tout là, le sens de notre engagement au travers du programme sur lequel vous nous avez fait confiance, et qui je le crois, très objectivement, est aujourd'hui en train de se voir dans les faits et au travers des différentes réalisations.

Je ne vais pas vous faire une liste exhaustive de tout ce qui a été fait en 2017, ce serait trop long. Mais, je me dois de vous en donner quelques illustrations.

Tout d'abord, vous dire que pour que nos services techniques soient performants, ils doivent être bien structurés et bien équipés.

C'est ce que nous avons souhaité. En plus, du « pôle voirie » que nous avons mis en place, nous avons institué, un « pôle espace verts ». Cela ne vous a certainement pas échappé.

Pour la seule année 2017, en matière d'équipements, nous avons remplacé une tractopelle, acquis une mini pelle et sa remorque pour le service voirie, doté le service espaces verts d'un tracteur et d'une remorque, et acheté un fourgon pour le « service bâtiment ».

Tout cela s'est traduit par de nombreux travaux réalisés en régie par nos services. Certains se voient, d'autres moins parce que situés à l'intérieur, mais ils sont faits car absolument nécessaires.

Juste pour nous rafraîchir la mémoire, quelques exemples de leurs réalisations en 2017.

- la création de deux bureaux aux services techniques,
- l'aménagement d'un espace de stockage à l'atelier de Kérontec,
- la fabrication de 3 abribus,
- des travaux d'aménagement d'un logement communal à Saint Gué,
- la pose de nouveaux abris de touche au stade,
- la terrasse de la Musik-Halle,
- la pose de 2 parcs à prames au port de Kérité et la création à Port de Bouc d'un espace pour prames,
- la mise en place d'un système de fixation des barnums pour les festivités à Kérité,
- l'installation de 10 tables de pique-nique, de 10 corbeilles de ville et de 17 parcs à vélo sur l'ensemble de la commune,
- la réalisation des abords de l'église Sainte Thumette,

- l'aménagement des parkings et de la zone conteneurs à Port de Bouc,
- le cheminement piéton vers l'accès au poste secours de la plage du Ster,
- la reprise des protections dunaires côté du Ster,
- la pose de panneaux d'information sur la pêche à pied,
- le remplacement des barrières de l'ancienne voie ferrée,
- l'aménagement de l'aire de stockage de Gouesnach,
- la réalisation d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite au camping municipal,
- l'aménagement paysager du rond-point en entrée de ville,
- l'enherbement du cimetière de Kérity,
- la reprise des massifs, rue de la Joie,
- l'aménagement paysager dans l'enceinte et aux abords du phare.

J'en oublie certainement et je passe, bien évidemment sur toutes les tâches régaliennes d'entretien dont les services techniques ont la charge au quotidien.

Ah oui, pardon, excusez-moi. J'allais oublier quelque chose qui, si j'en crois les commentaires, ne vous a pas laissés insensibles. Ce sont les nouvelles très belles décorations de Noël qui ont illuminé, que dis-je, mis encore plus en lumière notre commune.

Je crois que cette dernière illustration vient démontrer, s'il en est besoin, la qualité du travail de nos équipes face à nos exigences.

Cela montre est aussi leur état d'esprit qui est d'avoir cette envie, une envie de faire et de bien faire au service de la collectivité.

Je crois que nous ne pouvons que les encourager à poursuivre dans ce sens. Et en cela, une fois n'est pas coutume, je vous demande de les applaudir.

Dans le même temps que nous menons à bien nos projets, et j'y reviendrai, nous continuons bien évidemment à nous occuper de la réfection de nos voiries et de l'amélioration nos réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité. Pour ce qui est de la voirie communale, ce sont 12 rues qui ont été concernées pour un linéaire de presque 7 km et pour un montant de 356 000€. Parmi elles, il y en a une, dont on peut considérer qu'il s'agit plus d'un aménagement que d'une reprise, c'est la rue Pierre et Jean Dupuy à Saint Guénolé.

Je veux ajouter à cela les quelques 1,5 km de chaussée départementale qui ont été repris entre le rond-point de Gouesnach et le nouveau rond-point d'entrée de ville ainsi que sur une partie, entre le Bourg et Saint Guénolé.

Concernant les réseaux, on peut noter principalement une opération importante d'effacement qui a été réalisée au niveau des rues Ernest Renan et Kerandraon pour un montant de 75 000€, avant que l'aménagement de ce quartier ne soit finalisé dans les semaines qui viennent pour un montant 130000 €.

Pour la partie assainissement, vous savez que depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la compétence est passée à la Communauté de Communes.

Ceci ne remet bien évidemment pas en cause la poursuite de notre schéma directeur d'assainissement tel qu'il avait été défini en 2010 et soumis à enquête publique à cette époque.

Les prochaines étapes sont le renouvellement et la réhabilitation des réseaux rue Lucien Le Lay et aussi quelques-uns à Saint Pierre, ceci pour un montant de 210 000€ environ.

Suivra plus tard, l'extension du réseau d'assainissement collectif sur le quartier de Kervilly.

Nous avons également totalement refait l'éclairage du parking de la salle Cap Caval. C'était un minimum en termes de sécurité.

D'ailleurs parlant de sécurité, et plus particulièrement des difficultés ponctuelles de stationnement autour de cette salle, je vous informe que nous sommes toujours en pourparlers pour acquérir le terrain situé en prolongement du parking actuel.

En termes de bâtiments communaux, là non plus, une fois n'est pas coutume, c'est bien d'une démolition qu'il s'est agi en 2017, et qu'elle a concernée, vous le savez tous, l'ancienne école des filles à Saint Guénolé.

Comme vous avez pu le constater, si vous avez passé par là, le petit aménagement prévu a été réalisé et cela donne plus de clarté au quartier.

Nous avons également, comme promis, refait les terrains intérieurs et construit un mur d'entraînement dans la salle de tennis.

Un des domaines dans lequel, la Municipalité prend toute sa part, c'est bien l'entretien et la valorisation de son patrimoine historique.

Ce qui a été fait sur l'église Sainte Thumette est particulièrement remarquable. Tellement remarquable, que ça a été remarqué, au point d'en être récompensé par un prix national décerné fin 2017 à Paris, par la Fondation du Patrimoine.

Cette récompense, nous la partageons évidemment avec l'Association Thunvezh, qui grâce aux opportunités que confère la Fondation du Patrimoine, a su et sait toujours mobiliser des fonds et des bonnes volontés autour de cette opération.

Il faut quand-même que vous sachiez que cette église était jusque-là classée comme édifice en « ruine ». Et que les travaux réalisés notamment au niveau du clocher ont aussi permis de sécuriser les abords.

C'est vous dire aussi comment, en dehors de l'aspect esthétique, nous avons su prendre nos responsabilités. En tous les cas, c'est une belle réussite dont nous devons collectivement être très fiers et que nous prévoyons d'inaugurer courant 2018.

Je profite de cet exemple de chantier emblématique pour dire combien il est important de savoir et de se rappeler comment c'était avant travaux. C'est vrai que c'est le genre de chose qu'on oublie vite si on n'en garde pas de traces.

C'est pour cela que désormais nous prenons des photos d'avant et d'après travaux. Vous l'avez certainement remarqué dans nos récentes publications.

Et c'est dans cet esprit, que nous avons eu l'idée d'organiser une journée « portes ouvertes » à la population, dans la Mairie, samedi prochain. En effet, les travaux de rénovation et d'extension doivent débuter fin février / début mars.

Ce sera l'occasion pour celles et ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de visiter les lieux de le faire, de constater qu'en aucun cas cette opération ne répond à un quelconque caprice d'élus mais bien au contraire, à une réelle nécessité. Et puis aussi, et c'est important de découvrir les plans de ce que l'on pourra appeler la nouvelle mairie.

Je vous invite donc toutes et tous à venir très nombreux, samedi prochain de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Nous serons très heureux de vous accueillir, de vous guider dans cette visite et de vous donner toutes les explications utiles.

Vous l'avez compris, ce chantier de la Mairie est un des projets qui va trouver sa concrétisation dès cette année 2018. Un projet dont nous connaissons la réalité du coût, après la commission d'appel d'offres et après validation du prochain Conseil Municipal en date du 19 janvier prochain.

Bien-sûr, ce n'est pas le seul projet qui verra sa concrétisation en 2018. Il y a aussi celui très important de l'aménagement de l'entrée de ville qui va débiter ces jours-ci pour un coût total de 570 000€.

Nous attendons également avec impatience les dernières autorisations administratives pour programmer le début des travaux de l'aménagement la rue du musée de la Préhistoire à Pors Carn. Un aménagement qui a pour but de sécuriser le secteur et d'accompagner la nombreuse fréquentation du site, que ce soit pour la plage, pour les activités de surf ou encore pour le futur développement du musée de la Préhistoire.

Dans ce même quartier, nous allons attaquer la mise en conformité du chemin de Lochyan dans le cadre d'un projet partenarial urbain pour la création d'une zone ouverte à la construction. Un projet partenarial public suppose une participation financière des propriétaires des parcelles, et c'est ici les cas.

Nous allons, bien-sûr, comme chaque année, poursuivre de manière significative l'entretien et la réfection de notre voirie communale.

Côté esthétique, pratique et touristique, nous allons agrémenter la promenade de Baltimore, d'un éclairage tamisé pour la rendre encore plus agréable à la ballade nocturne.

Nous allons également compléter l'éclairage de l'église Saint Nonna pour la mettre encore plus en valeur.

Nous avons beaucoup avancé sur le dossier de réhabilitation de notre centre nautique municipal. En 2018, nous allons entrer dans la phase de programmation en recherchant les meilleurs financements.

Nous venons également de lancer l'étude pour la réfection de la cale du port de Kérity. Nous avons décidé d'élargir la réflexion en y intégrant la réparation du mur de protection de ce même port, car il est vraiment dégradé et mérite qu'on lui apporte les soins urgents indispensables, si j'ose dire.

Juste un petit mot, pour vous dire que nous avons réalisé un diagnostic de nos ouvrages de protection contre la mer sur notre commune. Ce diagnostic a été complété par une hiérarchisation des interventions à réaliser pour les consolider dans le temps. Il est apparu que le coût global pouvait varier de 4 à 14 millions d'€ selon qu'on y mettait des rustines ou que l'on reprenait plus profondément les ouvrages. Vous imaginez bien que le seul budget de la commune ne peut évidemment pas supporter de telles sommes.

Il nous faut à minima attendre l'instauration d'un plan d'aménagement et de prévention des inondations à l'échelle du littoral sud de la Cornouaille, avant que de pouvoir bénéficier de potentielles subventions conséquentes.

C'est d'ailleurs un dossier qui sera porté par la Communauté de Communes dans la mesure où la compétence dite GEMAPI (encore un acronyme - GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) lui est transféré automatiquement à partir de cette année dans le cadre de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République).

Pour autant, sans attendre, nous avons pris la décision d'inscrire au budget pluriannuel de la commune, une somme dédiée de 400 000€, qui va nous permettre de faire un certain nombre de travaux d'urgence d'ici la fin du mandat.

Parlant de protection du littoral, cela peut paraître anecdotique, mais l'initiative que nous avons prise de collecter les sapins de Noël pour, à titre expérimental, en faire des capteurs de sable au niveau des dunes, ça marche plutôt bien.

En plus, cela participe à la sensibilisation des jeunes à cette problématique environnementale, ce qui, pour le coup, apporte une réelle plus-value à l'initiative.

2018, sera aussi la finalisation des deux grands chantiers à vocation intercommunale. Je veux, bien-sûr, parler de l'extension-réhabilitation de l'EHPAD de Menez-Kergoff.

Un chantier pas évident dans la mesure où le site est occupé par les résidents. Cela suppose une organisation spécifique et je salue là très sincèrement l'ensemble du personnel de l'établissement pour sa capacité d'adaptation sur cette période pas facile.

Et puis, bien-sûr, la construction déjà bien avancée du Centre de Secours et d'Incendie mutualisé à Pendreff. Vous avez pu remarquer que les travaux sont en très bonne voie. Je suis vraiment très heureux, avec mes collègues des communes concernées, que ce dossier qui fut trop longtemps un serpent de mer, puisse enfin devenir cette réalité performante au service de notre population.

J'en profite au passage pour saluer nos sapeurs-pompiers volontaires pour leur engagement. L'actualité récente nous a rappelé combien leur mission comportait de risques.

Il en va de même pour les bénévoles de la SNSM que je salue aussi au passage.

Enfin, 2018, sera l'année de détermination des aménagements que nous aurons à programmer dans un des projets que nous avons inscrit dans notre programme et que nous considérons comme prioritaire. Je veux parler, bien-sûr, de l'Interface Ville-Port à Saint Guérolé. Un dossier qui nous tient particulièrement à cœur.

Car si l'on considère le rôle éminemment moteur que joue le port de pêche en lui-même, ce à quoi, nous sommes tous, et je dis bien, tous attachés, il nous paraît essentiel d'affirmer ce périmètre à la fois économique et urbain comme un pôle dynamique, attractif, fonctionnel et sécurisé pour l'ensemble des acteurs professionnels et des usagers du site.

C'est un vrai pari sur l'avenir, mais il est extrêmement important pour le développement de notre commune. Nous y avons inscrit une enveloppe de 1,5 millions d'€ que nous réaliserons en plusieurs tranches sur le reste de la durée du mandat.

Nous avons déjà lancé la procédure et constitué un Comité de Pilotage. Nul besoin de le préciser, cela va de soi, les acteurs présents sur l'ensemble du périmètre concerné seront consultés au fil des étapes de la réflexion, de même que la population sera associée au travers de réunions publiques.

Belle transition pour parler du dynamisme économique de notre commune.

Pour revenir au port de pêche de Saint Gué, nous y consacrerons un dossier spécifique dans notre prochain Pen'mag et particulièrement sur le rôle du Syndicat Mixte Pêche Plaisance de Cornouaille qui vient de se mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

La seule chose que je veux dire aujourd'hui, c'est que l'ambition portée par cette nouvelle structure est de maintenir l'ensemble des places portuaires et donc, par-là même le port de Saint Gué. C'est un souhait, souvenez-vous, qui a été aussi très clairement affiché par l'ensemble des élus de notre Communauté de Communes.

Et parlant de Communauté de Communes, nous sommes vraiment représentés à notre juste poids économique portuaire au sein de la gouvernance du syndicat mixte. C'est dire, si nous serons vigilants, et nous les sommes déjà, pour que la filière maritime conserve toute sa légitimité et toute sa place sur notre territoire.

Pour notre port, l'année 2017 a été très contrastée en termes d'activité, mais au final l'impact par rapport à 2016 qui fût une année correcte, n'est pas aussi significatif qu'on aurait pu le craindre. Nous constatons une baisse de 4% en tonnage et de 7% en valeur.

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte et sont propres aux différents segments qui composent notre flotte locale.

Je ne vous apprendrai rien, mais je ne prendrai que pour exemples, les ventes sur d'autres places de nos chalutiers hauturiers, le nomadisme des bolincheurs dû aux migrations des pêcheries de poisson bleu. Il y en a d'autres, mais c'est un long débat que je ne vais pas lancer ici. En fait, il tient à peu de chose pour que nous soyons en équilibre.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier Yann Raphalen, le responsable CCI de notre criée, avec qui j'ai des échanges très réguliers qui me permettent d'être parfaitement au fait de l'actualité de l'activité portuaire.

Et puis, en fin d'année, nous avons connu la perte accidentelle d'un côtier, le Porz Streilhen. Heureusement, l'équipage s'en est sorti, et c'est ça le plus important. Je leur adresse d'ailleurs, à tous les trois, un clin d'œil amical.

Je vous parlais, il y a un instant de notre espace portuaire et de sa vocation économique. L'année 2017 est venue confirmer l'intérêt de trois entreprises à venir y développer de nouvelles activités.

Le groupe Océalliance a annoncé un investissement de 1 million d'€ sur l'ancien bâtiment Saint Gué Froid pour développer principalement une activité de cuisson de produits de la mer.

L'entreprise Yslab s'est installée dans un des magasins de la criée pour y produire de l'eau de mer propre destinée à l'élaboration de nouvelles applications dans les domaines de l'alimentaire, de la cosmétique et de la pharmacie pour ne prendre que ces exemples.

L'entreprise Ikejime, a également trouvé son créneau dans la commercialisation de poisson à forte valeur ajoutée, de par une technique d'abatage éprouvée notamment au Japon.

Du côté de Prat Gouzien, il y a et il va y avoir aussi du nouveau dans le paysage économique.

Je viens de signer très récemment le permis de construire de la nouvelle unité Furic de la Compagnie Bretonne du Poisson. Un grand chantier va donc démarrer bientôt.

Il y a aussi l'entreprise Diougoant, moteurs marins, qui va s'installer prochainement sur la zone pour son projet de développement. À noter que cette entreprise a déjà acquis le chantier naval Canévet, ce qui prouve l'attachement de son patron à notre commune.

Vous avez vu que l'entreprise Ytech avait construit un nouveau bâtiment à l'entrée de ville pour y déplacer et développer son activité de vente de combustibles.

Ceci pour permettre à l'autre branche de société familiale des frères Yvin, Techsealab, de dégager des surfaces suffisantes au sein de l'autre bâtiment dans le but d'accroître leur activité liée à l'eau de mer et aux algues.

Et puis, bien-sûr, n'oublions pas le volet commercial qui lui aussi est très dynamique.

Sur ce même secteur, il ne vous aura pas échappé que le nouveau magasin Carrefour est en train d'être construit. Il ouvrira ses portes neuves, normalement au printemps prochain.

Une boulangerie doit également ouvrir, à la même époque, en face de la pharmacie.

À Saint Gué, là aussi il y a du nouveau.

La nouvelle implantation de la boulangerie en face de la place du marché. Un nouveau restaurant sur le port, le Bistrot de l'Océan. Une nouvelle boutique des produits de la conserverie Furic.

Ce qui est encourageant, c'est qu'il y d'autres projets qui se font jour, mais vous comprendrez qu'il est trop tôt pour en parler, dès lors que la messe n'est pas dite, si vous me permettez l'expression.

Sans fausse modestie et pourquoi ne pas l'avouez avec un peu de fierté, tout cela porte à l'optimisme, même s'il faut toujours savoir raison garder et se dire que jamais rien n'est définitivement acquis.

Mais quand-même, autorisons-nous encore le temps d'un autre un satisfecit collectif.

En effet, comment ne pas être heureux de ce qui se passe à Penmarc'h sur le volet culturel touristique, sur le volet touristique et sur le volet animations. L'année 2017 a été indiscutablement riche en la matière.

Les chiffres de fréquentation de nos équipements touristiques ont été particulièrement bons, ce qui, dit au passage, contribue pleinement au bon niveau d'activité de nos commerces.

Les animations proposées par nos associations, en saison et hors saison, qu'elles soient festives, sportives, caritatives ou encore culturelles sont une véritable vitrine du dynamisme et de l'esprit d'ouverture des Penmarc'hais.

Et, à ce propos, je veux, au nom de la Municipalité, rendre hommage à l'immense travail réalisé par les bénévoles et aussi associer les services de la Mairie qui se mobilisent pour accompagner l'organisation technique de bon nombre les manifestations.

Pour ce qui est de nos équipements culturels, inutile de rappeler le rayonnement de notre salle Cap Caval. La qualité et la diversité des spectacles proposés sont, depuis plusieurs années, le gage d'un succès incontestable et reconnu bien au-delà de nos frontières communales.

C'est vrai, que nous avons au sein de nos services, un programmateur hors-pair dont le professionnalisme n'est plus à prouver. Et je l'en remercie.

Et puis, cerise sur le gâteau culturel, en 2017 notre cinéma Eckmühl a franchi le cap des 41 000 entrées.

Rendez-vous compte, cette petite salle de 178 places au bout du monde, une petite salle qui a vraiment tout d'une grande.

Et là, encore ce n'est pas par hasard si ce résultat exceptionnel est au rendez-vous. C'est la conjugaison du fait d'avoir politiquement cru en l'avenir de ce cinéma, de faire les bons choix de programmation tous publics en y faisant cohabiter les « blockbuster » avec les films d'art et d'essai et d'y avoir mis les moyens pour optimiser le fonctionnement.

La reconnaissance par le monde du 7<sup>ème</sup> art pour notre petit bout de Bretagne, se traduit aussi aujourd'hui au travers du Festival Feux Croisés.

Ce festival est le fruit d'une belle collaboration entre la Municipalité et un cercle de passionnés.

C'est là encore un véritable coup de projecteur qui met notre commune en avant. Ce soir, à cet endroit même, nous inaugurerons une nouvelle édition de ce festival, et nous aurons l'honneur d'y accueillir grand réalisateur en la personne de Laurent Cantet, primé au Festival de Cannes.

Vous avez récemment lu dans la Presse que le projet d'un cinéma allait voir le jour à Pont-l'Abbé, courant 2019, si tout va bien.

C'est un projet de territoire que nul ne peut contester et surtout pas le Maire de Penmarc'h s'il veut être en accord avec les principes défendus par le Président de la Communauté de Communes.

Je ne veux surtout pas me fâcher avec lui. En plus, je suis intimement convaincu que notre cinéma saura, d'une manière ou d'une autre garder, son attractivité.

Vous devez vous dire, Raynald ne nous a pas encore fait son chapitre sur la Communauté de Communes. Pour combien de temps, va-t'il encore nous tenir le crachoir ? On commence à avoir soif ! Et que je vous comprends !!

Et bien, rassurez-vous, mes Chers Amis, je ne le ferai pas. Pourquoi ?

1) parce que, si vous avez bien écouté, la CCPBS est apparue en filigrane de beaucoup de sujets que je viens d'évoquer,

2) parce que chacun sait qu'elle est amenée à prendre de plus en plus de poids dans le paysage institutionnel. Elle l'a déjà fait pour un certain nombre de choses.

Et de 3) parce que j'en dirai plus lors du discours des vœux de la Communauté de Communes qui est prévu jeudi prochain ici-même.

Mes Chers Amis, j'aimerais évoquer avec vous, très rapidement, un dernier point et qui concerne notre travail de communication.

Je sais que vous lisez avec beaucoup de plaisir notre Pen'mag, qui j'ose le dire, est le fruit du remarquable travail d'une non moins remarquable équipe rédactionnelle, que je remercie au passage.

Je sais aussi que vous êtes déjà très nombreux sur nos supports numériques d'informations que sont Citikomy ou Facebook.

Pour que notre offre soit complète, j'ai le plaisir de vous informer, que suite à la refonte de notre site internet, nous venons tout juste de relancer notre Newsletter. Je vous invite donc à vous y abonner.

Mes Chers Amis, je sais que nous sommes tous très attachés à notre commune, que nous sommes fiers d'y habiter, que nous avons envie de dire qu'on y est bien, que nous voulons que ça se sache, que nous aimons à la promouvoir, pour son identité, pour ses atouts, pour ce qu'elle représente aux yeux de chacun.

Nous avons ressenti que le moment était venu de traduire tout cela au travers d'une nouvelle image de la commune.

Voilà, Mesdames et Messieurs, comment en 2017 est né notre nouveau logo, votre nouveau logo. Et nous savons déjà qu'il ne laisse pas indifférent. On peut même dire, sans flagornerie aucune, qu'il plaît beaucoup.

Voilà, mes Chers Amis, j'en arrive à la conclusion. Enfin me direz-vous.

Mais comme, je l'ai dit au début, je ne sais pas et surtout je ne veux pas bâcler les choses.

Au fur et à mesure que j'écrivais ces lignes, et c'est aussi là tout l'intérêt de l'exercice, j'ai pu mesurer combien il était important de vous rapporter cette vision globale des actions et des réalisations qui améliorent à notre quotidien, mais aussi celles qui anticipent l'avenir de notre commune.

En plus je crois pouvoir dire, en toute humilité, que nous sommes en train de réaliser ce à quoi nous nous étions engagés par notre programme et même un peu plus, dans le respect de nos capacités budgétaires cela va de soi !

À ce titre, je veux remercier mes collègues du Conseil Municipal, et ce, de la manière la plus sincère qui soit. Les remercier pour le travail fourni quelques soient leurs fonctions ou leurs délégations et bien évidemment selon leur disponibilité.

Les remercier pour leur engagement, l'énergie qu'ils déploient et leur enthousiasme à travailler pour le bien commun.

J'espère, Mesdames et Messieurs, Chers Amis, que vous percevez cet enthousiasme qui nous anime. En tous les cas sachez que c'est notre souhait.

Sachez aussi que, jusqu'à la fin de ce mandat, nous continuerons à avancer dans ce même état d'esprit.

Je veux une nouvelle fois associer à mes remerciements l'ensemble du personnel communal.

Vous dire enfin que depuis sa prise de fonction c'est un véritable bonheur pour moi de travailler en binôme et toute confiance avec Madame Thomas, notre directrice générale des services. Ça aussi ça participe à la bonne marche de la commune, je tenais à le dire.

Mesdames et Messieurs, Chers Amis, je l'ai dit tout à l'heure, rien n'est jamais acquis, même si l'on a le sentiment d'avoir bien fait.

Les résultats des élections présidentielles puis législatives de l'an passé ont basculé beaucoup de certitudes. Ce qui doit nous guider c'est le sens du devoir, de l'action publique et surtout, surtout beaucoup d'humilité.

Cela n'empêche pas la détermination, et cette détermination, Mesdames et Messieurs, vous la trouvez dans le regard de cette belle bigoudène qui regarde l'océan du haut de notre phare et aussi dans la devise de notre belle commune.

Cela n'empêche pas non plus le rêve, car quoi de plus triste qu'une vie sans rêve ?

Oscar Wilde disait ceci « **La sagesse c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit** ».

**Alors rêvons, rêvons avec sagesse, bâtissons avec intelligence et détermination l'avenir de notre commune pour qu'ensemble nous puissions y vivre un vrai bonheur partagé.**

Mesdames et Messieurs, Chers Amis, je vous souhaite de tout cœur une belle et heureuse année 2018 et une très bonne santé.

**Bloavezh mat a Yehed Mad d'an holl  
Je vous remercie**

*Raymond Tautou*